

Évaluation des enseignants



Ce n'est pas d'hier que l'on parle d'évaluation des enseignants.

Quand j'ai commencé à enseigner, en rare représentante de la génération X, le sujet était tabou. Qu'un prof ose suggérer une évaluation de l'enseignement dépassait toute forme d'entendement chez les boomers qui s'étaient tant battu pour obtenir la sécurité d'emploi. L'arrivée des X et la sortie des boomers a changé les choses. Mais comment s'y prendre ? Qui peut évaluer ? Comment peut-on objectivement évaluer un enseignant ? Doit-on évaluer l'enseignant ou l'enseignement de l'enseignant ?

La question est revenu d'actualité avec les idées qu'apportent la [Coalition pour l'avenir du Québec](#) de François Legault. Certains suggèrent la création, comme en [Ontario](#) ou ailleurs, d'un [ordre des enseignants](#) qui pourraient veiller mieux qu'une direction d'école, qu'un syndicat, que des parents ou des étudiants à assurer la compétence des enseignants en classe.

On trouvera dans l'actualité diverses prises de position à ce sujet. Je vous épargne mon avis.

Il y a cependant un hic dans l'affaire dont on n'entend jamais parler et qui m'agace : la formation des enseignants, en particulier la formation des enseignants du secondaire.

Pour enseigner les mathématiques au secondaire, un étudiant doit accumuler 120 crédits (4 ans), dont seulement un cours de mathématique par session (24 crédits).

Mais est-il nécessaire d'avoir une solide formation en mathématique pour enseigner au secondaire ?

En quoi un cours portant sur les équations différentielles, sur les fonctions complexes ou sur les espaces de Banach peut-il être utile à un enseignant qui passera sa vie à enseigner le b.a.-ba de l'algèbre ?

N'est-il pas préférable qu'un étudiant connaisse la psychologie de l'adolescent, qu'il sache comment gérer une classe, comment faire cohabiter des étudiants qui veulent réussir avec d'autres forcés d'être présents jusqu'à ce que la loi les libère, comment bâtir du matériel didactique, comment rédiger des situations d'apprentissage et d'évaluation ?

C'est visiblement l'option qu'ont choisie les universités québécoises dans leur programme de formation des enseignants du secondaire. On en fait des professionnels en éducation, la spécialité de l'enseignant devenant très mineure. (Considérant qu'une mineure compte 30 crédits, la spécialisation de 24 crédits est très mineure !!!)

Tout cela tient la route jusqu'à ce qu'on se demande qui sont les étudiants qui choisissent ce programme.

Qui sont les étudiants qui, sortant du cégep, deux ans après le secondaire, choisissent de devenir enseignants au secondaire ?

Des passionnés des mathématiques ?

Rarement. Ils préféreraient étudier directement en mathématique.

Ceux qui vouent une dévotion à l'enseignement au secondaire ?

Les vocations sont rares de nos jours.

Existe-il des étudiants qui, après des études spécialisées dans une discipline, sont prêts à retourner étudier pendant plusieurs années pour pouvoir enseigner au secondaire ? Ces étudiants ne préféreraient-ils pas enseigner au post-secondaire ?

En Outaouais, là où la demande d'enseignants en mathématique est grande, on peut compter les étudiants des cohortes du programme d'enseignement des mathématiques au secondaire de l'UQO (seule université offrant ce programme de formation dans la région) sur les doigts...

...sur les doigts d'une seule main.

Alors l'évaluation des enseignants, je veux bien, la prime à la performance, le changement à la sécurité d'emploi, le congédiement des enseignants qui ne s'améliorent pas suite aux évaluations, ça me va parfaitement. Mais ceux qui ne font pas l'affaire, vous les remplacez pas qui ? On a déjà du mal à vendre cette profession aux étudiants et du mal à garder dans le système scolaire [plus de 5 ans](#) les enseignants formés.

Ce que je suis bête ! La solution est tellement évidente !

Qui connaît mieux qu'un enseignant la matière qui devrait être enseignée, les devoirs qui devraient être donnés ou pas, la note que devrait mériter un étudiant, la pédagogie, la didactique, qui sait mieux qu'un spécialiste ce qu'il faut faire pour régler tous les problèmes d'apprentissage, la gestion de classe, qui a la solution à tous les défis que doivent surmonter les enseignants du secondaire ?

Ben voyons... les parents !

Publié par Missmath

Libellés : [éducation](#)

5 commentaires:

Anonyme a dit...

Les simples fonctionnaires doivent subir une évaluation de la part de leurs supérieurs immédiats. Pourquoi pas les profs, eux qui sont aussi des membres de la fonction publique provinciale?

[dimanche, 23 octobre, 2011](#)

[Missmath](#) a dit...

Imaginons, cher Anonyme, que vous veniez m'évaluer et que j'obtiens la cote minable. Vous faites quoi après ?

[lundi, 24 octobre, 2011](#)

[Blagu'cuicui](#) a dit...

Bonjour,

Je suis depuis des années pour l'évaluation des enseignants pour redistribuer les cartes autrement que par simplement ancienneté et point dû à l'enfantement ou le mariage/pacs (système français actuel) pour les simple et je pense bonne raison que certains enseignants au prix de sacrifices passés mais révolues on acquis des postes pépère et tranquille et ne s'implique plus dans rien. Donc les rétrograder pour mettre un autre enseignant à sa place, je pense que cela est tout à fait viable vu que c'est un changement à nombres constants de professeur.

Pour l'idée de virer purement et simplement des professeurs, pourquoi pas. Missmaths comment font-ils dans le privé pour recruter après avoir licencié et bien, ils font des demande chez les demandeur d'emploi et forme sur le tas ceux et

celles qu'il recrute. Pourquoi, ce grand ordre ne serait pas capable de faire de même (avoir des CV en sa possession pour pouvoir remplacer certains professeurs).

Enfin, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur le fait que les équa-diff et autre espace de Banach ne servent à rien pour des enseignants du secondaire pour la simple et bonne raison que pour générer des vocations, il faut tout de même avec du recul et pouvoir avec une base solide dans le domaine dans lequel nous enseignons qu'il s'agisse de b-a ba. ou pas cela n'en change rien. Lorsque des élèves de 12-13 ans me pose des questions sur Pi, je peux ainsi avoir une base pour en parler et expliquer comment aujourd'hui (= à l'instant t) nous arrivons à calculer encore des décimales de Pi et l'intérêt de cela à l'heure actuelle. De même, lorsque j'aborde la notion de tangente, il n'est pas rare que je parle de vitesse (pourtant totalement hors programme bien entendu).

Je pense qu'à force de considérer notre métier comme de la simple éducation (je ne sais qu'éduquer des chiens n'en déplaisent à mes supérieurs, mon métier n'est pas d'éduquer des élèves mais bien de les instruire) c'est à dire accès sur l'aspect social et autre aspect psycho, nous dénaturons notre propre enseignement en faisant de l'élève le centre même de notre métier alors que le centre de notre métier est avant tout la transmission du savoir car nous sommes les seuls si nous enlevons les livres (que les élèves ne lisent quasiment plus dans certains quartiers) à pouvoir transmettre un savoir.

Notre métier est en train de devenir de plus en plus utilitariste au détriment de sa vocation première et ceci dans le soucis de toujours répondre à la fameuse question des enfants et de parents "A quoi ça sert de faire ça en cours ?".

Bref, il est regrettable de mon point de vu de dire que la partie psycho doit encore prendre plus de place au détriment de la partie théorique.

Cordialement,

[lundi, 24 octobre, 2011](#)

[Missmath](#) a dit...

Mais, Blagu'cuicui, en supposant que la répartition de la tâche se fasse à l'amiable entre les enseignants, que fait-on avec les enseignants qui ont reçu une mauvaise évaluation au point de mériter d'être congédiés, si on ne trouve pas de candidat pour les remplacer ou si ceux qui sont disponibles ne valent guère mieux ? L'évaluation doit mener quelque part et améliorer la situation actuelle. La Coalition parle d'encadrer les profs qui subiraient de mauvaises évaluations. Je veux bien, mais il faudra alors trouver des conseillers pédagogiques spécialisés en accompagnement et ça, il n'en pleut pas et les c.p. que nous avons croulent déjà sous le poids de leur tâche de travail. Évaluer pour évaluer, c'est du gaspillage, or je ne vois pas comment on fera pour en avoir les ressources tant financières qu'humaines.

[lundi, 24 octobre, 2011](#)

Blagu'cuicui a dit...

Au risque de me répéter mais comment font-ils dans les sociétés lorsqu'il licencie un employé ?

Je ne dis pas que c'est une bonne solution, je dis juste qu'il y a toujours une solution lorsqu'il n'y a quelqu'un de congédié. En France, on recrute bien des contractuels n'ayant pas le diplôme pour remplacer ceux qui l'ont. Alors pourquoi pas continuer à faire ainsi après tout ?

Je ne suis pas du tout pour, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je dis juste que cela est hélas tout à fait faisable. Congédier un prof pour le remplacer par quelqu'un de non formé, après tout est-ce pire vu que celui qui est congédié n'avait soit-disant pas le niveau ? Dans les faits cela reste faisable.

Par contre, après, je pense que cela est néfaste d'en arriver là. Ensuite, noter pour noter, ce n'est pas ce qu'on fait avec nos propres élèves ? On n'a jamais vu un recruteur demander les notes d'un diplôme avant de recruter le dit élève. Donc les notes sont là pour classer tout simplement et dès fois cela ne serait pas plus mal après tout de temps en temps de redonner une dynamique interne.

Cordialement,

[lundi, 24 octobre, 2011](#)